

# L'élevage de porcs, « un modèle qui coûte cher »

La Fondation pour la nature et l'homme évalue à près de 3 milliards d'euros par an les dépenses liées à la filière

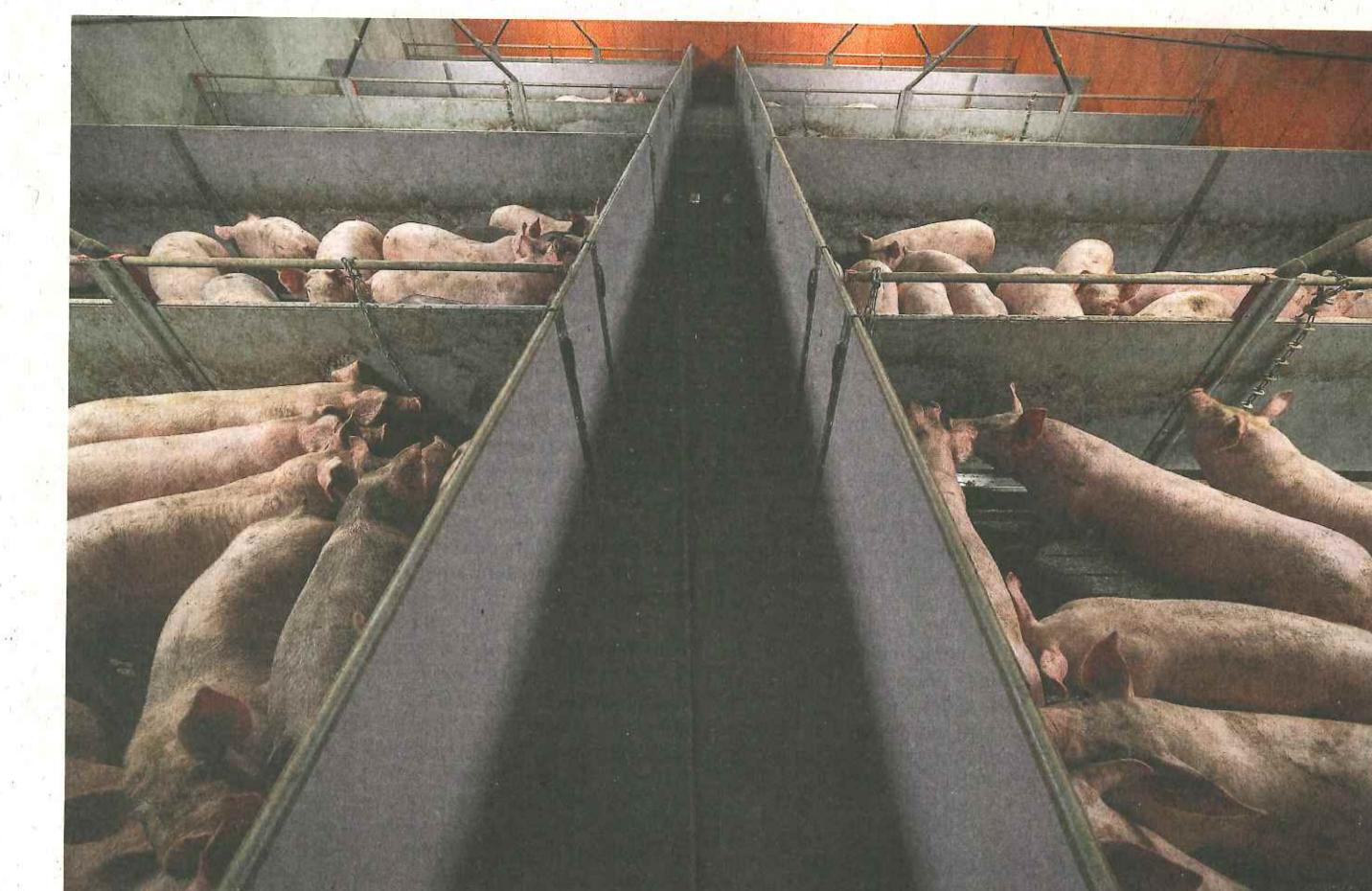
**A**près un été marqué par de nouvelles proliférations d'algues vertes sur le littoral breton, ainsi que par les 2 millions de signataires de la pétition contre la loi Duplomb, texte qui défend l'intensification agricole, la Fondation pour la nature et l'homme (FNH) ausculte le modèle de l'élevage français de porcs dans un rapport publié lundi 6 octobre. Cette étude, menée avec le bureau d'études Basic, chiffre les coûts sociaux et environnementaux de l'élevage porcin en France. Le tableau dressé est inquiétant : la filière est très inégalitaire, perd des emplois et génère des impacts sur la santé et l'environnement évalués à 2 milliards d'euros chaque année.

« Notre idée n'est évidemment pas de casser une filière, mais de poser un diagnostic, a expliqué Thomas Uthayakumar, directeur des programmes de la FNH, lors d'une présentation de ces travaux à l'Assemblée nationale. La question c'est comment faire d'une filière un atout, plutôt qu'un fardeau collectif. Car aujourd'hui, quand on achète du jambon, on le paie trois fois : au moment de l'achat, puis par le biais des impôts et enfin de la Sécurité sociale. »

#### Diabète et cancers

L'étude part d'un constat implacable : celui de la quasi-disparition de l'élevage paysan porcin. De 2000 à 2020, le nombre de fermes porcines a dégringolé de 78 %, au profit d'exploitations plus grandes et plus intensives. Dans le secteur de la charcuterie, 13 % d'emplois ont été perdus en quarante ans alors que, sur le même intervalle, la production a augmenté de 87 %. En parallèle, le nombre d'abattoirs a été divisé par dix en l'espace de cinquante ans.

La filière est par ailleurs une des plus inégalitaires du monde agricole, avec des écarts de revenus de 136 000 euros par exploitation entre le premier et le dernier décile. Si 7 % des éleveurs de porcs ont un revenu négatif, 5 % des exploitations génèrent un revenu courant avant impôt de plus de 237 000 euros par an par associé. Le secteur est aussi ul-



Un élevage porcin, à Confrançon (Ain), le 24 novembre 2022. BERTRAND GUAY/AFP

trastratégique pour la grande distribution, qui réalise un cinquième de ses bénéfices sur le seul rayon charcuterie.

La FNH et Basic ont voulu chiffrer précisément les financements publics qui soutiennent ce modèle. Selon leurs calculs, 820 millions d'aides publiques ont été versées en 2021, dont plus de la moitié par le biais de subventions directes, le reste se répartissant entre exonérations de cotisations sociales et fiscales pour l'industrie agroalimentaire et la grande distribution. « Cet argent public pérenne un modèle qui s'intensifie. Doit-on continuer dans cette direction ou faut-il flécher davantage cette aide ? », interroge Thomas Uthayakumar.

La filière porcine entraîne aussi des coûts pour la collectivité en termes de soins de santé et de traitement des pollutions environnementales. Alors que 63 %

des Français dépassent les recommandations sanitaires de consommation de charcuterie (pas plus de 150 grammes par semaine, soit l'équivalent de trois tranches de jambon), l'étude évalue à 1,9 milliard d'euros par an les dépenses publiques pour la prise en charge des maladies liées à ces produits. Le diabète représente la majorité de ces coûts (1,3 milliard d'euros), suivie par le cancer colorectal (152 millions d'euros).

La première place occupée par le diabète s'explique notamment par le fait qu'il s'agit d'une pathologie à vie avec d'importants coûts de traitement et de soins. « On a un faisceau d'indices convergents d'un lien entre consommation de charcuterie, de nitrites [un additif présent dans 75 % des charcuteries] et le diabète de type 2 », commente Bastien Roux, directeur général de la Fédération française des diabétiques.

Les impacts environnementaux, exacerbés en Bretagne, où se trouvent 60 % des élevages de cochons français, sont plus difficiles à chiffrer, car ils ne font pas toujours l'objet d'actions publiques pour les traiter. Selon l'évaluation de la FNH, 162 millions d'euros sont dépensés chaque année pour traiter les pollutions, dont 95 millions rien qu'en Bretagne. Ces dépenses se répartissent entre le coût de la pollution de l'air provoquée par l'ammoniac et les particules fines, ainsi que par la gestion des nitrates et le plan de lutte contre les algues vertes.

#### Il faut sortir de l'hypocrisie

« On a été conservateurs sur cette estimation, car on a recensé uniquement les dépenses engagées, explique Elyne Etienne, responsable élevages durables à la FNH. Mais ces montants peuvent aussi être vus comme une bonne nou-

velle : c'est le signe qu'il y a de l'argent pour réorienter la filière vers un horizon plus durable. »

Invité à réagir à ces données, Michel Marcon, directeur recherche et développement à l'Institut du porc (IFIP, l'institut technique de la filière), trouve « dommage de ne pas avoir aussi regardé les gains de la filière, en plus des coûts, pour faire un bilan complet. Car si l'élevage porcin n'était pas ce qu'il est aujourd'hui, si on importait massivement notre consommation, quel en serait le coût ? » L'expert de l'IFIP invite également, dans l'estimation des subventions, à distinguer « les aides qui assoient le système et celles qui sont fléchées vers les transitions, comme les investissements pour la gestion de liser. »

Dans ses recommandations, la FNH estime qu'une transition agroécologique est la seule à même de limiter la perte d'emplois et de permettre une rési-

L'étude estime à 1,9 milliard d'euros les dépenses publiques pour prendre en charge les maladies liées à la charcuterie

lience face aux crises. Une telle transition passerait notamment par une baisse de moitié de la consommation de produits porcins – une gageure alors que la politique alimentaire est aujourd'hui au point mort depuis la suspension, début septembre, d'un projet de Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat. La FNH appelle également à plafonner le nombre d'animaux selon les bassins de production et les capacités d'absorption écologique du territoire. L'organisation plaide en outre pour un plan de désendettement des éleveurs et de restructuration des fermes afin de faciliter les transmissions.

« Soit on subit un modèle qui va nous coûter très cher, soit on planifie une transition qui va protéger les éleveurs, la santé et l'environnement, défend Thomas Uthayakumar. Il faut sortir de l'hypocrisie actuelle du "laissez-faire", d'autant plus problématique avec la loi Duplomb. » Dans un de ses articles très débattus (validé par le Conseil constitutionnel), ce texte facilite en effet les agrandissements d'élevage en réduisant les contraintes d'évaluation environnementale.

La FNH est bien consciente des difficultés. « On a une filière très industrialisée et verrouillée, pour laquelle il est plus difficile d'avoir une transition systémique que pour d'autres filières », note Elyne Etienne. Pour présenter ses résultats et ouvrir le débat, la FNH avait convié de nombreux acteurs importants du secteur porcin à échanger à l'Assemblée nationale. A l'exception de l'IFIP, tous ont décliné l'invitation. ■

MATHILDE GÉRARD

## Une étiquette Bien-être animal évalue les conditions d'élevage

Depuis quelques semaines, des productions porcines notées de A à E, sur le modèle du Nutri-Score, sont commercialisées

#### REPORTAGE

LES HAUTS-TALICAN (OISE) - envoyée spéciale

C'est un signe qui ne trompe pas : à la Ferme de Mesenguy, aux Hauts-Talican (Oise), les cochons gardent leur queue. Une anomalie dans le paysage de l'élevage porcin français, où 95 % des cochons ont subi une caudectomie, selon une évaluation de 2018. Bien qu'interdite en routine, cette pratique reste largement utilisée pour prévenir les agressions entre animaux, tout comme celle, douloureuse, d'épointer les dents. Dans les mêmes proportions, les cochons français sont, en effet, élevés dans des espaces bétonnés, sans litière, sans lumière naturelle, avec moins de 0,8 mètre carré d'espace disponible par animal... autant de conditions qui favorisent les comportements agressifs.

Dans le Beauvaisis, Philippe Logeay a fait le choix doublement risqué, il y a vingt ans, de se lancer dans le porc bio : d'abord parce que ce secteur représente moins de 0,5 % du marché porcin, et ensuite parce que son département est très éloigné du bassin

de production de cochons dans l'ouest de la France. « Au départ, avec ma femme, on avait repris un élevage de poulets dans les années 1980, explique Philippe Logeay. C'était du poulet en batterie, 200 000 têtes par an. On a fait ça quinze ans, le temps de purger nos dettes et de nous dégoûter de l'élevage industriel. »

Chez Philippe Logeay, les cochons sont élevés sur paille, avec accès à l'extérieur et à de l'espace pour foussoir, et les fratries de porcelets disposent de cabanes en paille pour se terrer. Ces conditions plus respectueuses des besoins de l'animal ont toutefois un coût : des bâtiments plus grands, des aménagements plus complexes, et de la litière en paille bio. Or, depuis 2022 et la crise des matières premières, la filière est en grande difficulté, et la production porcine bio s'est contractée de 30 %. Le groupement Unebio, essentiellement présent dans l'Ouest, auquel est affilié Philippe Logeay, qui comptait 45 éleveurs porcins en 2022, n'a plus que 28 adhérents aujourd'hui, dont la plupart ont réduit leurs volumes.

Dans le contexte de crise, Unebio est le premier acteur de la fi-

lière à s'être engagé dans la démarche de l'étiquette Bien-être animal, une initiative qui vise à mieux informer les consommateurs en renseignant sur l'emballage, avec un code de A à E (sur un modèle inspiré du Nutri-Score), dans quelles conditions l'animal a été élevé. Depuis quelques semaines, sept références de découpes de porc marquées de l'étiquette A sont disponibles dans les rayons Auchan, qui commercialise sous sa marque distributeur les produits Unebio.

#### Relancer la filière porc bio

Déjà présente sur 15 % de la production de poulets de chair, l'étiquette se développe ainsi sur une nouvelle filière. Trois cent onze critères – portant sur toutes les étapes, de la gestation jusqu'à l'abattage – composent la notation pour le porc. Parmi ceux à satisfaire pour obtenir la meilleure note figurent notamment l'interdiction de pratiques mutilantes, l'interdiction des cages, et des densités moins élevées. Ce référentiel technique a demandé trois ans de travail, près de 90 réunions avec plus d'une centaine d'acteurs impliqués (éleveurs, transformateurs, distributeurs,

vétérinaires, associations de protection animale...).

« Ce qui fait la robustesse du cœur des charges et la richesse de cette démarche, c'est que différents métiers dialoguent, que les scientifiques soient au contact du terrain, que les éleveurs soient challengés... », note Mickaël Benoit, éleveur adhérent de la Cooperl installé à Coëtmieux (Côtes-d'Armor). Comme d'autres mastodontes du marché (Herta, Fleury Michon), la Cooperl, leader de la production porcine française, s'est impliquée dans l'initiative, mais n'a pas encore engagé de calendrier de mise en œuvre de l'étiquette.

La démarche est loin d'être anodine : le porc fonctionnant par

bassins de production, l'ensemble des éleveurs d'un même bassin doit être audité, ainsi que le transporteur et l'abattoir. L'initiative peut rebouter certains producteurs, même parmi ceux qui peuvent prétendre à la note maximale. « Pour les éleveurs, se faire auditer sur leur travail, c'est difficile. Ils considèrent que le bien-être animal est déjà leur quotidien », constate Ludivine Engoulvent, technicienne Unebio, qui a redoublé d'efforts pour lever certaines réticences. « Cet audit, on l'a fait pour relancer la filière porc bio », espère la spécialiste.

Philippe Logeay voit également dans cet étiquetage l'occasion de mieux valoriser ses efforts : « On croit au bio, aussi bien pour nos animaux que pour l'avenir de la planète. Je suis maire d'une petite commune, aux Hauts-Talican, et les problèmes de pollution des captages liés aux épandages de pesticides, on en est très conscients. »

Pour les ONG à l'initiative de cette étiquette (Compassion in World Farming France [CIWF], la Fondation droit animal, Welfarm et l'Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs), cette démarche doit permettre à la filière de progresser

et d'anticiper des évolutions de réglementations. « C'est d'abord un outil de transparence vis-à-vis des consommateurs, mais aussi de protection des éleveurs face aux productions moins-disantes, défend Agathe Gignoux, chargée d'affaires publiques à CIWF. L'Union européenne est censée réviser bientôt sa réglementation sur le bien-être animal. On veut montrer aux pouvoirs publics que ça fonctionne. Cet étiquetage est pionnier parce qu'il est le seul à inclure tous les maillons, avec des obligations de résultat et de moyens. » Mickaël Benoit confirme que, dans sa pratique, l'étiquette Bien-être animal « donne un cap » : « En tant qu'éleveurs, on peut anticiper des directions à prendre, même si tout ne se fait pas en un jour. »

A la Ferme de Mesenguy, les prochaines étapes sont déjà identifiées : passer sur paille la zone maternité, où les truies restent sept à huit jours. « La maternité est encore sur caillebotis, explique Benoit, gendre et associé de Philippe Logeay. Il va falloir reconcevoir une partie des bâtiments. Ça ne va rien nous rapporter, mais on y croit. » ■

MA. G.